

Les 10 Commandements du Promeneur

La forêt est un lieu privilégié de loisirs, de détente et de découverte de la faune et de la flore. Chaque année, 200 millions de visiteurs l'arparent. Pour que la forêt accueille tous ceux qui le désirent, voici les recommandations "écologiquement correctes" de l'**Office National des Forêts (ONF)** et de la **Fédération Française de Randonnée Pédestre**.

- 1 Le promeneur surveille son chien.
- 2 Il n'abandonne pas ses détritits n'importe où.
- 3 Il respecte les routes forestières fermées et les chemins balisés.
- 4 Il laisse les animaux en paix, surtout les petits qui seront, sinon, abandonnés par leur mère.
- 5 Il modère ses cueillettes de fruits et de champignons.
- 6 Il demande une autorisation au personnel de l'ONF pour le ramassage du bois mort.
- 7 Il sait parfaitement que le feu est l'ennemi de la forêt.
- 8 Il reconnaît que les coupes d'arbres sont nécessaires à la bonne gestion de la forêt.
- 9 Il coupe les fleurs à bon escient sachant que celles qui sont arrachées ne repoussent pas.
- 10 Il ramasse les champignons qui lui sont les plus familiers mais il ne détruit pas les autres, comestibles ou non, qui peuvent nourrir des animaux ou enrichir la terre.